

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT RUE LOUIS TOUCHET / JARZÉ

Le Maire de la Commune de Jarzé Villages,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2,

VU le code de la route et notamment ses articles R. 110-2, R. 411-8 et R. 411-25,

VU le code de la voirie routière,

VU le code pénal,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété ainsi que tous les textes pris en son application et, notamment, l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière,

VU la demande de M. Willy et Mme. Claire MEZILLE, en date du 08 novembre 2024,

CONSIDÉRANT que, en raison d'un chantier dans leur maison d'habitation, il importe de réglementer le stationnement sur la Rue Louis Touchet à Jarzé commune déléguée de Jarzé Villages,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : A l'occasion d'un chantier dans une maison d'habitation, la circulation et le stationnement seront interdits sur la Rue Louis Touchet (au droit du n°4 sur les 2 places) à Jarzé, commune déléguée de Jarzé Villages, du samedi 14 décembre 2024 à 20h00 au mardi 17 décembre 2024 à 20h00.

ARTICLE 2 : La signalisation sera conforme aux prescriptions de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et sera assurée par la commune de Jarzé Villages.

ARTICLE 3 : La mise en sécurité sur l'espace public pendant la durée du chantier sera assurée par M. Willy et Mme. Claire MEZILLE, responsables du chantier.

ARTICLE 4 : Le Maire de Jarzé Villages, M. Willy et Mme. Claire MEZILLE et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Seiches sur le Loir / Durtal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée.

Fait à Jarzé Villages le 09 décembre 2024
Par délégation, le Conseiller à la voirie,
François EDIN



The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Jarzé Villages. The seal contains the text 'MAIRIE DE JARZÉ VILLAGES' around the top and '49140' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms. A blue ink signature is written across the seal and extends to the right.